

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Sermaise, s'est réuni en session ordinaire, le douze du mois de novembre sous la présidence de Mr Lahondès Bernard, Maire, convocation le 05/11/2018.

Sont présents

Mme Leboucher

Mrs Bernard, Brière, Choynet, Launay, Massot, Miannay

Absents excuses

Mr Ben Sanou procuration à Mr Lahondès Bernard

Mrs Marek, Ramassamy

Secrétaire de séance

Mme Leboucher Sylvie

Ordre du jour

- Travaux en régie - Augmentation de crédits
- Indemnités de conseil Comptable du Trésor
- Membres de la Caisse des Ecoles
- Questions diverses (contrat PEC CAE, formation, Repas des anciens, Vœux du Maire, mobilier école, agent, etc.)

Le compte rendu du 1 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des présents.

Mr le Maire propose aux conseillers d'ajouter à l'ordre du jour deux sujets : Projet numérique école, achats divers matériels, à l'unanimité des présents, les conseillers acceptent.

TRAVAUX EN REGIE - AUGMENTATION DE CREDITS

Afin de pouvoir valider les divers travaux en régie, réalisés par les agents du technique, il est nécessaire d'ouvrir des crédits en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement.

Comptes	Augmentation	Diminution
2152	400	
2182	500	
722	900	
70688		900

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter ces mouvements et augmentations de crédits.

Il s'agit des travaux suivants :

Fabrication de mobilier urbain pour le City Stade pour un montant de 170.63 €,

Réparation du toit du camion frigorifique extérieur à la salle des loisirs pour un montant de 477.89 €,

Fabrication d'une nouvelle rampe d'accès passage pour les personnes à mobilité réduite au cimetière pour un montant de 212.21 €.

INDEMNITES DU TRESORIER

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal à quelles prestations correspondent les indemnités de conseil et de confection de budget qui sont versées au trésorier.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des présents de ne pas accorder l'indemnité de confection de budget et de fixer le taux de l'indemnité de conseil à 40% versée à compter de 2018 à Mr Guevel Jean-Michel, trésorier de Seiches sur Loir.

MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES DE SERMAISE

Mr le Maire donne lecture de la lettre de démission, de Mme Florence Geffard épouse Havard de la Caisse des Ecoles de Sermaise. Mme Marek Sophie n'étant plus membre de la Caisse des Ecoles, depuis sa démission en tant que conseillère municipale, Mr Massot étant maintenant membre de la Caisse des Ecoles en tant que conseiller municipal et non parent d'élèves, il est donc nécessaire de proposer deux noms de parents d'élèves, pour compléter la caisse des écoles. Mr Massot qui avait accepté de prendre contact avec les parents d'élèves, précise qu'il n'a pas encore les réponses des personnes contactées. Ce sujet sera vu lors de la prochaine réunion de conseil.

Mr le Maire indique qu'il proposera à Mr le Préfet de Maine et Loire, les noms des personnes ayant acceptées.

PROJET NUMERIQUE ECOLE

La poste et l'Etat propose un appel à projet ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité). La subvention couvre 50% de la dépense engagée et est plafonnée à 7 000 €. La dépense engagée minimum est de 4 000 €. (Tablettes, classe mobile, etc.)

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'accepter ce projet et charge Mr le Maire de signer tous les documents nécessaires.

ACHATS DIVERS MATERIELS

Mr Brière propose d'acheter divers matériels pour la commune, une benne agricole pour un montant de 4 800 € TTC, auprès de la Sté Mat Anjou, une petite benne sur le trois points pour environ 500 €.

Mr Brière précise qu'avant l'achat d'un broyeur d'accotements, il est nécessaire de faire un essai avec le tracteur auprès de la famille Hubert. Mr Brière demandera les devis suivant les résultats de l'essai.

QUESTIONS DIVERSES

Contrat PEC CAE, Mme Rabel a signé une convention avec Pole Emploi pour un contrat PEC CAE, du 01/11/2018 au 31/10/2019, à ce jour la convention n'est pas revenue. Le taux de prise en charge est de 40 %, car les formations proposées par la mairie ne conviennent pas à Pole Emploi. Mme Rabel est inscrite à une formation le 28/11/2018, « bonne pratique d'hygiène et de travail en cuisine satellite » proposée par la CCALS, à la mairie de Lézigné.

Repas des Anciens, comme l'an passé, Mr Moïse Licois, accepte de gérer le banquet, les conseillers municipaux doivent choisir la date, soit le samedi 23 février 2019 ou le dimanche 24 février 2019. Après discussion, la date du 24 février 2019 est retenue.

Vœux du Maire Mr le Maire informe les conseillers que les Vœux du Maire se dérouleront le dimanche 13 janvier à 11 heures à la salle des loisirs.

Mobilier école Mme la Directrice de l'école propose que soit acheter du mobilier scolaire : bancs 355 € TTC, table en trois parties 159 € TTC, **table réglable 267 € TTC, 8 chaises réglables 70.20 € l'unité** (TTC ou HT ?), 10 chaises 72.40 € l'unité (TTC ou HT ?) et **10 bureaux**

704.40 € TTC. (Xxx en priorité)

Mme Leboucher et Mr Massot proposent de rencontrer la Directrice de l'école, un lundi soir, afin de faire un inventaire, avant d'acheter les divers matériels demandés.

Agent Mr le Maire informe les membres du conseil municipal que l'arrêt de Mme Malet Pascale va être prolongé jusqu'en début d'année 2019.

Collège Yolande d'Anjou Mr le Maire donne lecture d'une lettre

Conseil d'école Mr Massot donne quelques informations sur le conseil d'école, il précise que l'effectif est de 39 élèves, équilibrés sur les deux classes. Les enfants doivent se rendre au cinéma, à la piscine et aux ateliers proposés par la CCALS, durant l'année scolaire. Une classe découverte est prévue en fin d'année scolaire. Il évoque toujours les mêmes problèmes de ménage à l'école et du trajet école/cantine. Il précise que Mme la Directrice n'a pas appréciée certaines phrases du compte rendu du 09/07/2018. Mr Massot demande à Mr le Maire de rencontrer Mme la Directrice afin de rétablir une communication sereine et de discuter les divers problèmes qui peuvent exister. Mr Massot indique que l'école a demandé un emploi civique et que la Mairie peut aussi demander un emploi civique.

Agent du technique Mr Launay demande à Mr le Maire pourquoi les divers travaux commencés par l'agent du technique ne sont jamais terminés, taille au covoiturage, etc. Mr le Maire lui indique que l'agent du technique a été appelé ailleurs.

Mr Brière indique qu'il existe toujours une flaqué d'eau devant l'abris bus route d'Echemiré, et qu'il serait nécessaire de faire quelque chose.

Mr Brière indique qu'un berger itinérant, sur tout le territoire de la CCALS, fait une étude de faisabilité, et va contacter la commune pour trouver des terrains disponibles et libres pour mettre une cinquantaine de brebis.

La SEVA n'ayant toujours pas envoyée son devis pour la coupe des peupliers et sapins, les conseillers précisent qu'il faut contacter divers bucherons et prévoir d'écimer les arbres de la salle des Loisirs.

Mr le Maire indique que trente arbres vont être plantés dans le chemin communal, à coté des peupliers et sapins. Cette opération est proposée par l'association CPIE Touraine Val de Loire, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Mr Brière demande d'avoir la liste des diverses commissions de la CCALS et le nom des délégués de Sermaise, pour la prochaine réunion, afin de peut être nommer des conseillers intéressés.

Mr le Maire propose aux conseillers qui le souhaitent de réaliser un bulletin communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

Ainsi, ont délibéré les membres présents.